

**COMITÉ SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MACONNAIS SUD BOURGOGNE**

SÉANCE du 6 juillet 2021

à Charnay les Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 33

Convocation du 28/06/21

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est abaissé à un tiers pour les collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes inclus), et un élu peut être porteur de deux pouvoirs.

Le Comité syndical du PETR étant composé de 80 membres, le quorum est donc exceptionnellement fixé à 27 membres présents pour délibérer valablement.

N° DE 2021-20 PETR (R1)

Objet : Désignation d'un secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Nathalie GONCALVES

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	COMMERCON Philippe	Délégué PETR
FARENC Jean-François	2 nd Vice-président	CRANGA Pascal	Délégué PETR
MORIN Jean-Marc	3 ^{ème} Vice-président	DARMEDRU Brigitte	Délégué PETR
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	DEMONGEOT Jean-François	Délégué PETR
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	DESROCHES Patrick	Délégué PETR
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	HES Haggai	Délégué PETR
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente	GONCALVES Nathalie	Délégué PETR
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué PETR
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	GALEA Guy	Délégué PETR
AMARO Catherine	Déléguée PETR – présente jusqu'au rapport n°3 inclus	IOOS Xavier	Délégué PETR
AURAY Géraldine	Déléguée PETR	LAPALUS Pierre	Délégué PETR
BERTRAND Catherine	Déléguée PETR	LASSALAS Frédéric	Délégué PETR
BROCHETTE Anne	Déléguée PETR	PARAT Christophe	Délégué PETR
BUHOT Patrick	Délégué PETR	PACAUD Jean-Pierre	Délégué PETR
CASANOVAS Julie	Délégué PETR	PETIT Gilles	Délégué PETR
CASANOVE Robert	Déléguée PETR	PERRE Paul	Délégué PETR
CHARNAY Dominique	Délégué PETR		

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

CANNET Claude	à COLON Gérard	IGONNET Thierry	à MORIN Jean-Marc
BONNETAIN François	à FAUVET Marie	JAILLET Stéphane	à DESROCHES Patrick
DEYNOUX Dominique	à ROBIN Christine	LAPIERRE Jean-Claude	à COLON Gérard
DUMONT Marc	à GALEA Guy	PLAT Maxim	à GONCALVES Nathalie
FARAMA Julien	à CLEMENT Patricia	RAVOT Christophe	à GALEA Guy
FAURE Éric	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à DUPUIS Yves
FOURNET Jean-Claude	à ROBIN Christine	THEVENOT Roger	à CARREAU Hervé
LEMONON Elisabeth	à FAUVET Marie	VARIN René	à DESROCHES Patrick
GELIN Daniel	à FARENC Jean-François		

Étaient excusés :

BACHELET Robert	LAGRANGE Éric
BAJARD Françoise	MANTOUX Guy
BEN SALAH Rida	MARECHAL Éric
BERTRAND Jean-Marc	MARTINOT Rémy
BOITIER Marie-Hélène	MORELLI Christian
CASBOLT Josiane	OUTURQUIN Sylvie
CHEVALIER Jérôme	PIN Jean-Paul
DEBIZE Laurent	PIPONNIER Yves
DELUME Daniel	STAUB Frédéric
DOUSSOT Jacques	VEAU Bertrand
DREVET Marie-Thérèse	WALLUT Chantal

Étaient absents :

AVENAS Pierre	LARGE Françoise
DU ROURE Michel	MARTIN Éric
GALLAND Paul	NOTON Denise
HILARION Philippe	PAYEBIEN Jean

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L2121-15, L2121-21, L5211-1, L5711-1 et L5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la proposition faite en séance,

Le rapporteur entendu,

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

DECIDE :

- de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret,
- de désigner **Madame Nathalie GONCALVES** comme secrétaire de séance.

Christine ROBIN
Présidente



COMITÉ SYNDICAL
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MACONNAIS SUD BOURGOGNE

SÉANCE du 6 juillet 2021

à Charnay les Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 33

Convocation du 28/06/21

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est abaissé à un tiers pour les collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes inclus), et un élu peut être porteur de deux pouvoirs.

Le Comité syndical du PETR étant composé de 80 membres, le quorum est donc exceptionnellement fixé à 27 membres présents pour délibérer valablement.

N° DE 2021-21 PETR (R2)

Objet : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du PETR du 23 mars 2021

Secrétaire de séance : Nathalie GONCALVES

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	COMMERCON Philippe	Délégué PETR
FARENC Jean-François	2 nd Vice-président	CRANGA Pascal	Délégué PETR
MORIN Jean-Marc	3 ^{ème} Vice-président	DARMEDRU Brigitte	Délégué PETR
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	DEMONGEOT Jean-François	Délégué PETR
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	DESROCHES Patrick	Délégué PETR
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	HES Haggai	Délégué PETR
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente	GONCALVES Nathalie	Délégué PETR
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué PETR
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	GALEA Guy	Délégué PETR
AMARO Catherine	Déléguée PETR – présente jusqu'au rapport n°3 inclus	IOOS Xavier	Délégué PETR
AURAY Géraldine	Déléguée PETR	LAPALUS Pierre	Délégué PETR
BERTRAND Catherine	Déléguée PETR	LASSALAS Frédéric	Délégué PETR
BROCHETTE Anne	Déléguée PETR	PARAT Christophe	Délégué PETR
BUHOT Patrick	Délégué PETR	PACAUD Jean-Pierre	Délégué PETR
CASANOVAS Julie	Délégué PETR	PETIT Gilles	Délégué PETR
CASENOVE Robert	Déléguée PETR	PERRE Paul	Délégué PETR
CHARNAY Dominique	Délégué PETR		

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

CANNET Claude	à COLON Gérard	IGONNET Thierry	à MORIN Jean-Marc
BONNETAIN François	à FAUVET Marie	JAILLET Stéphane	à DESROCHES Patrick
DEYNOUX Dominique	à ROBIN Christine	LAPIERRE Jean-Claude	à COLON Gérard
DUMONT Marc	à GALEA Guy	PLAT Maxim	à GONCALVES Nathalie
FARAMA Julien	à CLEMENT Patricia	RAVOT Christophe	à GALEA Guy
FAURE Éric	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à DUPUIS Yves
FOURNET Jean-Claude	à ROBIN Christine	THEVENOT Roger	à CARREAU Hervé
LEMONON Elisabeth	à FAUVET Marie	VARIN René	à DESROCHES Patrick
GELIN Daniel	à FARENC Jean-François		

Étaient excusés :

BACHELET Robert	LAGRANGE Éric
BAJARD Françoise	MANTOUX Guy
BEN SALAH Rida	MARECHAL Éric
BERTRAND Jean-Marc	MARTINOT Rémy
BOITIER Marie-Hélène	MORELLI Christian
CASBOLT Josiane	OUTURQUIN Sylvie
CHEVALIER Jérôme	PIN Jean-Paul
DEBIZE Laurent	PIPONNIER Yves
DELUME Daniel	STAUB Frédéric
DOUSSOT Jacques	VEAU Bertrand
DREVET Marie-Thérèse	WALLUT Chantal

Étaient absents :

AVENAS Pierre	LARGE Françoise
DU ROURE Michel	MARTIN Éric
GALLAND Paul	NOTON Denise
HILARION Philippe	PAYEBIEN Jean

RAPPORTEUR : CHRISTINE ROBIN

Vu les articles L 2121-25, L 2121-26, L 5211-1, L 5711-1 et L 5741-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur entendu,
Après intervention de M. FAGUET et de Mme ROBIN,

Le COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,
à l'unanimité

APPROUVE le procès-verbal du Comité syndical du PETR Mâconnais Sud Bourgogne du 23 mars 2021.

Christine ROBIN,
Présidente



COMITÉ SYNDICAL
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MACONNAIS SUD BOURGOGNE

SÉANCE du 6 juillet 2021

à Charnay les Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 33

Convocation du 28/06/21

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est abaissé à un tiers pour les collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes inclus), et un élu peut être porteur de deux pouvoirs.

Le Comité syndical du PETR étant composé de 80 membres, le quorum est donc exceptionnellement fixé à 27 membres présents pour délibérer valablement.

N° DE 2021-22 PETR (R3)

Objet : Convention « Maison individuelle – Effilogis »

Secrétaire de séance : Nathalie GONCALVES

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	COMMERCON Philippe	Délégué PETR
FARENC Jean-François	2 nd Vice-président	CRANGA Pascal	Délégué PETR
MORIN Jean-Marc	3 ^{ème} Vice-président	DARMEDRU Brigitte	Délégué PETR
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	DEMONGEOT Jean-François	Délégué PETR
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	DESROCHES Patrick	Délégué PETR
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	HES Haggai	Délégué PETR
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente	GONCALVES Nathalie	Délégué PETR
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué PETR
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	GALEA Guy	Délégué PETR
AMARO Catherine	Déléguée PETR – présente jusqu'au rapport n°3 inclus	IOOS Xavier	Délégué PETR
AURAY Géraldine	Déléguée PETR	LAPALUS Pierre	Délégué PETR
BERTRAND Catherine	Déléguée PETR	LASSALAS Frédéric	Délégué PETR
BROCHETTE Anne	Déléguée PETR	PARAT Christophe	Délégué PETR
BUHOT Patrick	Délégué PETR	PACAUD Jean-Pierre	Délégué PETR
CASANOVAS Julie	Délégué PETR	PETIT Gilles	Délégué PETR
CASENOVE Robert	Déléguée PETR	PERRE Paul	Délégué PETR
CHARNAY Dominique	Délégué PETR		

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

CANNET Claude	à COLON Gérard	IGONNET Thierry	à MORIN Jean-Marc
BONNETAIN François	à FAUVET Marie	JAILLET Stéphane	à DESROCHES Patrick
DEYNOUX Dominique	à ROBIN Christine	LAPIERRE Jean-Claude	à COLON Gérard
DUMONT Marc	à GALEA Guy	PLAT Maxim	à GONCALVES Nathalie
FARAMA Julien	à CLEMENT Patricia	RAVOT Christophe	à GALEA Guy
FAURE Éric	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à DUPUIS Yves
FOURNET Jean-Claude	à ROBIN Christine	THEVENOT Roger	à CARREAU Hervé
LEMONON Elisabeth	à FAUVET Marie	VARIN René	à DESROCHES Patrick
GELIN Daniel	à FARENC Jean-François		

Étaient excusés :

BACHELET Robert	LAGRANGE Éric
BAJARD Françoise	MANTOUX Guy
BEN SALAH Rida	MARECHAL Éric
BERTRAND Jean-Marc	MARTINOT Rémy
BOITIER Marie-Hélène	MORELLI Christian
CASBOLT Josiane	OUTURQUIN Sylvie
CHEVALIER Jérôme	PIN Jean-Paul
DEBIZE Laurent	PIPONNIER Yves
DELUME Daniel	STAUB Frédéric
DOUSSOT Jacques	VEAU Bertrand
DREVET Marie-Thérèse	WALLUT Chantal

Étaient absents :

AVENAS Pierre	LARGE Françoise
DU ROURE Michel	MARTIN Éric
GALLAND Paul	NOTON Denise
HILARION Philippe	PAYEBIEN Jean

RAPPORTEUR : HERVE CARREAU

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement rendant possible la délivrance de certificats d'économie d'énergie

Vu le code de l'énergie et en particulier son article L221-7

Vu l'arrêté du 5 septembre 2019 portant sur le programme de service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE)

Vu la délibération du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté des 25 et 26 juin 2020 portant engagement dans le programme SARE,

Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,

Vu le projet de territoire du PETR,

Vu la candidature du PETR à l'appel à projet "Service Public d'Efficacité Énergétique" (SPEE) de la Région Bourgogne Franche-Comté accepté par courrier du 17 avril 2018,

Considérant la volonté d'assurer la continuité du service "*Rénover en Sud Bourgogne*" tout en souhaitant massifier la rénovation globale et performante (niveau BBC) sur le territoire.

Considérant la nécessité de l'intégrer dans le cadre d'un Service Public d'Efficacité Énergétique (dispositif Effilogis Maison Individuelle) proposé par la Région Bourgogne Franche-Comté,

Il est proposé de valider le plan de financement basé sur la création de 3 postes et sur un accompagnement cofinancé par le Conseil Régional et le PETR Mâconnais Sud Bourgogne.

Vu les statuts du PETR et, notamment, l'article 6 relatif aux compétences et aux missions,

Vu la candidature du PETR à l'appel à manifestation d'intérêt "Service Public d'Efficacité Energétique" (SPEE) de la Région Bourgogne Franche-Comté,

Le rapporteur entendu,

Après intervention de Messieurs HESS et COMMERCON et de Mme ROBIN,

Le COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,

à l'unanimité

AUTORISE la Présidente à solliciter toutes les aides du Conseil régional Bourgogne Franche-Comté et signer tout document lié au dispositif "Maison individuelle - Effilogis".

Christine ROBIN,
Présidente



COMITÉ SYNDICAL
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
MACONNAIS SUD BOURGOGNE

SÉANCE du 6 juillet 2021

à Charnay les Mâcon

Nombre de délégués en exercice : 80

Présents à la séance : 32

Convocation du 28/06/21

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est abaissé à un tiers pour les collectivités territoriales et leurs groupements (syndicats mixtes inclus), et un élu peut être porteur de deux pouvoirs.

Le Comité syndical du PETR étant composé de 80 membres, le quorum est donc exceptionnellement fixé à 27 membres présents pour délibérer valablement.

N° DE 2021-23 PETR (R4)

Objet : Convention d'occupation privative du domaine public avec la Mairie de Charnay-lès-Mâcon

Secrétaire de séance : Nathalie GONCALVES

Etaient présents :

ROBIN Christine	Présidente	COMMERCON Philippe	Délégué PETR
FARENC Jean-François	2 nd Vice-président	CRANGA Pascal	Délégué PETR
MORIN Jean-Marc	3 ^{ème} Vice-président	DARMEDRU Brigitte	Délégué PETR
COLON Gérard	4 ^{ème} Vice-président	DEMONGEOT Jean-François	Délégué PETR
CARREAU Hervé	5 ^{ème} Vice-président	DESROCHES Patrick	Délégué PETR
CLEMENT Patricia	11 ^{ème} Vice-présidente	HES Haggai	Délégué PETR
FAUVET Marie	12 ^{ème} Vice-présidente	GONCALVES Nathalie	Délégué PETR
DUPUIS Yves	14 ^{ème} Vice-président	FAGUET Vincent	Délégué PETR
JOBARD Dominique	15 ^{ème} Vice-président	GALEA Guy	Délégué PETR
AMARO Catherine	Déléguée PETR – présente jusqu'au rapport n°3 inclus	IOOS Xavier	Délégué PETR
AURAY Géraldine	Déléguée PETR	LAPALUS Pierre	Délégué PETR
BERTRAND Catherine	Déléguée PETR	LASSALAS Frédéric	Délégué PETR
BROCHETTE Anne	Déléguée PETR	PARAT Christophe	Délégué PETR
BUHOT Patrick	Délégué PETR	PACAUD Jean-Pierre	Délégué PETR
CASANOVA Julie	Délégué PETR	PETIT Gilles	Délégué PETR
CASENOVE Robert	Déléguée PETR	PERRE Paul	Délégué PETR
CHARNAY Dominique	Délégué PETR		

Etaient excusés, ayant remis pouvoir :

CANNET Claude	à COLON Gérard	IGONNET Thierry	à MORIN Jean-Marc
BONNETAIN François	à FAUVET Marie	JAILLET Stéphane	à DESROCHES Patrick
DEYNOUX Dominique	à ROBIN Christine	LAPIERRE Jean-Claude	à COLON Gérard
DUMONT Marc	à GALEA Guy	PLAT Maxim	à GONCALVES Nathalie
FARAMA Julien	à CLEMENT Patricia	RAVOT Christophe	à GALEA Guy
FAURE Éric	à JOBARD Dominique	REYNAUD Hervé	à DUPUIS Yves
FOURNET Jean-Claude	à ROBIN Christine	THEVENOT Roger	à CARREAU Hervé
LEMONON Elisabeth	à FAUVET Marie	VARIN René	à DESROCHES Patrick
GELIN Daniel	à FARENC Jean-François		

Etaient excusés :

BACHELET Robert	LAGRANGE Éric
BAJARD Françoise	MANTOUX Guy
BEN SALAH Rida	MARECHAL Éric
BERTRAND Jean-Marc	MARTINOT Rémy
BOITIER Marie-Hélène	MORELLI Christian
CASBOLT Josiane	OUTURQUIN Sylvie
CHEVALIER Jérôme	PIN Jean-Paul
DEBIZE Laurent	PIPONNIER Yves
DELUME Daniel	STAUB Frédéric
DOUSSOT Jacques	VEAU Bertrand
DREVET Marie-Thérèse	WALLUT Chantal

Etaient absents :

AVENAS Pierre	LARGE Françoise
DU ROURE Michel	MARTIN Éric
GALLAND Paul	NOTON Denise
HILARION Philippe	PAYEBIEN Jean

RAPPORTEUR : GERARD COLON

Vu les articles L5216-5 I alinéa 2 et L5721-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du PETR,

Vu l'avis du Bureau syndical du 15 juin 2021,

Il est proposé d'accepter l'offre de de la ville de Charnay-Lès-Mâcon quant au renouvellement de la convention de mise à disposition de bureaux sur l'espace de la Verchère.

Le rapporteur entendu,

Le COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré,

Mme ROBIN et M. BUHOT, respectivement Maire et Maire-adjoint de Charnay-lès-Mâcon, ne prenant pas part au vote, à l'unanimité

DECIDE d'autoriser la Présidente ou son représentant à signer la présente convention.

Christine ROBIN,
Présidente

